

Neuchâtel, le 24 juillet 2023

Tempête à La Chaux-de-Fonds : la Ville de Neuchâtel exprime sa solidarité et son soutien

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a pris connaissance avec stupeur des conséquences dramatiques de la tempête qui s'est abattue ce lundi en fin de matinée sur La Chaux-de-Fonds, sa voisine du Haut. Ses pensées émues vont à toutes les personnes qui ont été affectées par ce tragique événement.

En ces moments difficiles, il tient à exprimer tout son soutien et sa solidarité à l'exécutif chaux-de-fonnier, ainsi qu'aux équipes de secours, de sécurisation et de déblaiement actuellement mobilisées. La Ville de Neuchâtel apportera bien évidemment toute l'aide qui lui sera demandée dans le cadre des organes de crise constitués sur les plans cantonal et régional pour venir en aide aux personnes touchées. Du personnel de la Protection civile, des pompiers du Littoral, des ambulances ainsi que des employés de la Voirie et des arboristes grimpeurs des Parcs et promenades sont d'ailleurs déjà engagés sur place.

La Ville de Neuchâtel relaie également l'appel de la Police neuchâteloise à la population, enjoignant cette dernière à faire preuve de vigilance en période d'orages et à éviter autant que possible le secteur touché.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Didier Boillat, vice-président du Conseil communal, responsable du Dicastère du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des RH, 079 209 87 03